

<i>Extrait du registre des délibérations</i>		
<b>Délibération – Comité syndical du 28 février 2023</b>		
<p><b>CONSEILLERS SYNDICAUX :</b></p> <p>EN EXERCICE : 21</p> <p>PRESENTS : 14</p> <p>VOTANTS : 13</p> <p>QUORUM GEMAPI : 10</p>	<p><b>PRESENTS :</b> UMBERTO DIMASTROMATTEO, PAULINE BRESSE, BERENICE LACOMBE, RAPHAEL THEVENON, COLETTE GONTHARET, FREDERIQUE DUC, CLAUDE REVIL-BAUDARD, CHRISTIAN FRISON-ROCHE, MIKE ROUSSEAU, RAYMOND COMBAZ, CHRISTOPHE BOUGAULT-GROSSET, JEAN-MICHEL DEROBERT, PIERRE BESSY ET PHILIPPE PRUD'HOMME</p> <p><b>EXCUSES :</b> FRANÇOISE VIGUET-CARRIN, GHISLAINE JOLY, FREDERIC REY, FRANCK ROUBEAU, SEBASTIEN VIOLI, CHRISTIAN EXCOFFON, FRANÇOIS RIEU, LAURENT SOCQUET, PIERRETTE MORAND, JEAN-PIERRE CHATELLARD, PHILIPPE ROISINE, SEBASTIEN SCHERMA ET MICHEL LUCIANI</p> <p><b>ABSENTS :</b> FRANCK PACCARD</p>	<p><b>VOTES :</b></p> <p>POUR : 13</p> <p>CONTRE : 0</p> <p>ABSENCIONS : 0</p>
<p>DATE DE LA CONVOCATION : 21/02/23</p>	<p><b>CARTE GEMAPI :</b> PHILIPPE PRUD'HOMME NE PREND PAS PART AU VOTE</p>	

Rapporteur : Raymond Combaz  
Délibération n°23-11

**Objet : GEMAPI – Etude de réduction des risques d'inondations et proposition d'aménagements du cône de déjection du Grand Nant à Villard-sur-Doron**

**Considérant** le dossier de la études préalables (PEP) au programme d'action de prévention des inondations (PAPI) Arly dans sa version finale du 31/01/2023, établie suite aux remarques de la DREAL.

**Considérant** le rapport d'instruction favorable du PEP PAPI Arly de la DREAL,

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'action 6.11 du PEP PAPI concernant l'étude de réduction des risques d'inondation et propositions d'aménagement du cône de déjection du Grand Nant à Villard sur Doron, le contexte de l'opération est rappelé.

Situé sur le cône de déjection du Grand Nant de Villard, le hameau du Cudray est fortement exposé aux laves torrentielles. Le seuil de correction situé à l'amont est en voie de déstructuration et les nombreux points bas sur les berges laissent craindre des débordements comme ce fut le cas lors des crues de 2018.

Cette étude portera sur la réduction des risques d'inondations avec propositions d'aménagements visant à diminuer la vulnérabilité du site.

